

COMMUNE DE VARINFROY

Département de l'OISE
Arrondissement de Senlis
Canton de Nanteuil-le-Haudoin
Tél. : 03.44.87.25.35
mairie@varinfroy.fr

Nombre de Conseillers

Nombre de Conseillers

En exercice 11
Présents 08
Votants 09
Excusés 03
Pouvoirs 01

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL De la Commune de Varinfroy

L'an deux mil vingt-six

Le : 10 février

Le Conseil Municipal de la commune de VARINFROY

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire

à la Mairie, sous la présidence de **M. Pascal BONVENTRE**, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 janvier 2026

Présents : M. BONVENTRE Pascal, M. PIAU Philippe, M. BRAGUY Jacques, M. DALMARD Pascal, M. GOSSE Jean-Michel, Mme GONCALVES Marie, M. FOURMAUX Guy M. FOURNAUX Guillaume.

Absents excusés : M. VERGNES Laurent, Mme DARNIS Murielle, M. FOURNAUX Guillaume.

Excusés : Mme DARNIS Murielle, Mme VERGNES Marie

Pouvoir : M. VERGNES Laurent à M. PIAU Philippe.

Secrétaire de séance : M. FOURNAUX Guillaume.

L'ordre du jour était le suivant :

1- Approbation du dernier Compte rendu du 24 novembre 2025.

Le conseil vote pour à l'unanimité.

2- Délibération Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025.

Après exposition du CFU et la sortie du Maire Pascal BONVENTRE, Monsieur PIAU Philippe 1^{er} Adjoint met au vote le CFU 2025 qui est approuvé à l'unanimité par le conseil.

32400 - VARINFROY

Exercice 2025

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES					I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés					B2
	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement	-42 039,01		132 073,67		90 034,66
Fonctionnement	229 675,73	119 410,71	35 391,10		145 656,12
TOTAL I	187 636,72	119 410,71	167 464,77		235 690,78
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	187 636,72	119 410,71	167 464,77		235 690,78

3- Délibération affectation de résultat 2026.

Après exposition de l'affectation des résultats 2025 le Maire Pascal BONVENTRE met au vote l'Affectation des résultats 2025 qui est approuvé à l'unanimité par le conseil.

Collectivité (code budget) 32400

DELIBERATION
DU 10 février 2026
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
EXERCICE : 2025
AFFECTATION RESULTAT EN
2026

Date de la convocation 27 janvier 2026
Séance du 10 février 2026 à 19 heures 30

Le 10/02/2026, réuni sous la présidence de M BONVENTRE Pascal délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2026 dressé par M BONVENTRE Pascal après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, l'Elu donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés (1)		110 265.02 €	42 039.01 €		42 039.01 €	110 265.02 €
Opérations de l'exercice	180 974.46 €	216 365.56 €	23 402.13 €	155 475.80 €	204 376.59 €	371 841.36 €
Totaux	180 974.46 €	326 630.58 €	65 441.14 €	155 475.80 €	246 415.60 €	482 106.38 €
Résultat de clôture (=CA)		145 656.12 €		90 034.66 €		235 690.78 €

(1) déficit ou excédent cumulé 2020 moins 1068/2021

Besoin de financement		au compte 001 investissement dépenses BP 2026
Excédent de financement	90 034.66 €	au compte 001 investissement recettes BP 2026
Restes à réaliser		Montants égaux à totaux ETAT DES RESTES et col. REPORTS CFU 2025 / BP 2026
Besoin de financement des restes à réaliser		
Excédent de financement des restes à réaliser		
Besoin total de financement		
Excédent total de financement	90 034.66 €	

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

	au compte 1068 Investissement BP 2026, avec émission titre de recette.
145 656.12 €	au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté BP 2026

4- Délibération Approbation du budget primitif commune 2026.

Après exposition du Budget Primitif 2026 le Maire Pascal BONVENTRE met au vote le Budget Primitif 2026 qui est approuvé à l'unanimité par le conseil.

COMMUNE DE VARINFROY - Commune de Varinfroy - BP - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	360 422,41	270 387,75
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 90 034,66
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		360 422,41	360 422,41
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	309 589,10	176 063,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 145 656,12
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		309 589,10	321 719,12
TOTAL DU BUDGET (4)		670 011,51	682 141,53

5- Délibération pour l'autorisation au Maire à procéder sur chacune des sections, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de plafond de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

La délibération pour les mouvements de crédit de chapitre à chapitre est approuvée à l'unanimité par le conseil.

6- Délibération Vote des taxes d'imposition pour 2026.

La délibération est reportée au prochain conseil, n'ayant pas reçu les documents de la Préfecture pour les taxes 2026

7- Délibération subventions pour association.

Le Maire Pascal BONVENTRE propose les subventions pour la Fédération Nationale des Anciens Combattants et l'Association Scène en Valois.

"Après échanges entre les conseillers, il est procédé au vote"

Le Conseil municipal décide d'octroyer 300 € à la Fédération Nationale des Anciens Combattants et 200 € à l'Association Scène en Valois.

Vote : 09 pour
0 contre
0 abstention

8- Divers

- Carte KDO pour illumination de Noël

Une carte cadeau de 50€ sera offerte aux gagnants des illuminations de Noël 2025 soit : Maison Place du Marais, le N°54 Rue Principale et la Bergerie N°7.

- Projet phasage réhabilitation école

Le conseil approuve les demandes de subventions pour la réhabilitation de la toiture de l'école et des annexes, à la suite des réponses de la DETR et de Oise Département concernant les montants trop importants pour la réhabilitation totale de l'école.

Les travaux se feront en plusieurs phases sur la mandature.

Phase 1 pour 2026 : toitures pour un montant de 140 495.90€ TTC et 117 079.91€ HT subventionnable à 80%.

- Tableau permanence bureau de vote du 15 mars

Le tableau a été rempli pour moitié, il sera complété le 20 février.

- Maintenance CITEOS

Après exposition du devis maintenance de CITEOS pour un montant de 9 761.28€ TTC pour une durée de 4 ans avec 2 visites annuelles, le conseil vote contre la validation du devis.

- Plus de question n'étant abordée, la séance est levée à 21h.